

Ergothérapeute au sein du service Évaluations Adultes Séniors de la MDPH - H/F

Référence : 26-1372

Titulaire et contractuel.le | TOULOUSE | A

- Catégorie : A
- Cadre Emploi : Pédic-Podo,Ergoth,Psychomot,Orthopt,Tec lab,Manip élctr radiol,Prep pharmaH,Diét
- Grade : Pédicures-podo.,ergothér.,psychomotric.,orthoptistes,manip. électroradiologie méd. terr.

Présentation de la collectivité, de la direction et du service

La Maison Départementale des Personnes Handicapées de la Haute-Garonne (MDPH 31) contribue à la mise en oeuvre et au développement de la politique en faveur des personnes handicapées telle que définie par la loi du 11 février 2005, en exerçant des missions d'accueil, d'information, d'accompagnement, de conseil auprès des personnes handicapées et leur famille, d'évaluation de la situation de handicap et de l'accès aux droits de l'usager·ère, ainsi que de sensibilisation des citoyens au handicap.
Elle met en place, organise le fonctionnement de l'équipe pluridisciplinaire, de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) et gère le Fonds Départemental de Compensation du handicap (FDC).

Enjeux , Missions, Conditions particulières d'exercice

Enjeux et objectifs du poste

- Au regard du projet de vie de la personne et de la règlementation en vigueur, évaluer les capacités et les besoins des personnes en situation de handicap.
- Préconiser les moyens de compensation du handicap à mettre en oeuvre afin de favoriser leur autonomie dans le cadre de l'équipe pluridisciplinaire.

Missions principales :

Évaluation les besoins des usagers ou usagères :

- Évaluer les déficiences, capacités et incapacités des personnes en situation de handicap, afin d'identifier leurs besoins en termes de compensation du handicap en utilisant le cadre réglementaire en vigueur dont le GEVA et le contexte de vie.
- Organiser et réaliser, si nécessaire, une visite à domicile ou dans le lieu de vie de la personne, en fonction de la situation de la personne et de ses demandes.
- Formaliser les éléments d'évaluation et d'instruction (rapport d'analyse et de synthèse).
- Participer à l'évaluation pluridisciplinaire et multidimensionnelle de la situation de la personne handicapée pour l'ensemble des besoins (accessibilité (école, emploi...)) et compensation (dans le cadre de tous les éléments de la PCH ou pour l'ensemble des autres droits et prestations attribuées par la CDAPH ou le FDC...).
- Apporter son expertise technique aux services de la MDPH et ses différentes instances (CDAPH, comité de gestion du FDC...).
- Participer au suivi statistique de fonctionnement et assurer le reporting de son activité.

Information des usagers ou usagères et mise en oeuvre de leurs droits :

- Accueillir, conseiller et informer les personnes sur les solutions possibles pour compenser leur handicap.
- Accompagner les personnes dans leurs démarches d'accès aux droits et au besoin, pour la réalisation des essais, pour la mise en oeuvre et le suivi du plan de compensation.
- Préconiser des solutions techniques visant à améliorer l'autonomie de la personne handicapée dans le respect de son projet de vie (aides techniques et logement) et argumenter les solutions retenues.
- Peut être amené à participer à la gestion et au suivi de situations complexes (accueil, entretien dans le cadre des procédures urgentes ou des recours gracieux...).

Liaison avec les différents services et partenaires :

- Mobiliser et coordonner les différentes structures et acteurs nécessaires à l'accompagnement de la personne.
- Participer à toutes actions d'information et de communication réalisées par la MDPH ou le Conseil Départemental, dans le cadre de ses compétences.

Veille technique et juridique :

- Procéder à la « veille technologique » notamment, en participant aux réunions d'information organisées par les fournisseurs sur les nouveaux matériels et techniques et en suivant les évolutions du matériel et des pratiques.
- Constituer une base documentaire sur les aides techniques et adaptation du logement en lien avec les textes réglementaires (de la PCH notamment).
- Participer à la veille juridique et à la mise en place de procédures adaptées aux besoins du service.

Profil recherché

Profil recherché : Le poste est ouvert aux titulaires d'un **Diplôme d'État d'Ergothérapeute**, profil junior. Le ou la candidate devra maîtriser les outils d'évaluation réglementaire et les techniques de compensation du handicap, connaître le cadre médico-social et les acteurs du secteur, et avoir des notions en gérontologie. Il ou elle sera capable d'évaluer les besoins et capacités des usagers, de mener des entretiens, de rédiger des rapports et de travailler en équipe pluridisciplinaire. Adaptabilité, rigueur, sens de l'organisation, écoute et confidentialité sont des qualités essentielles pour ce poste.

Pourquoi rejoindre notre équipe ?

- Les locaux de la MDPH (à proximité immédiate du Jardin Japonais Compans-Caffarelli) disposent de salles de pause. À 5 minutes à pied, le siège du Conseil départemental de la Haute-Garonne dispose d'une cafétéria et d'un restaurant administratif.
- Trois formules de temps de travail sont proposées, au choix, pour une durée d'un an :
  - 35 heures hebdomadaires : 7h par jour, 25 jours de congés annuels, sans RTT ;
  - 37h30 hebdomadaires : 7h30 par jour, 25 jours de congés annuels et 15 jours d'ARTT ;
  - 39 heures hebdomadaires : 7h48 par jour, 25 jours de congés annuels et 23 jours d'ARTT.
- Les horaires sont variables, avec :
  - une heure d'arrivée possible entre 7h30 et 8h30 ;
  - une pause méridienne comprise entre 11h30 et 13h00 ;
  - un départ possible entre 16h00 et 19h15.
- Mutuelle santé : adhésion à un contrat collectif avantageux auprès de la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) ;
- Prévoyance : couverture complémentaire proposée par la Mutuelle du Rempart, afin de sécuriser le maintien de revenu en cas d'arrêt de travail prolongé.
- Participation aux frais de transport : prise en charge à hauteur de 75 % de l'abonnement de transport public (plafonnée à 101,75 EUR par mois). À noter que la MDPH ne dispose pas de parking ;
- Titres-restaurant : 18 titres par mois, d'une valeur faciale de 8,50 EUR chacun.

Modalités de candidature :

Aucune candidature par courriel ne sera acceptée. Merci de postuler exclusivement via le bouton «Postulez » sur la plateforme.

Le dossier de candidature doit être transmis en PDF et comprendre :

- Lettre de motivation
- Curriculum Vitae
- Pièces justificatives de votre statut (diplômes, attestations, RQTH le cas échéant)

Questions ? Sabrina GUENFOUD (Chargée de recrutement) - 05 34 33 32 34

Offre en ligne jusqu'au 18/12/2026 inclus.